



الموضوع	النوع الاجتماعي والمشاركة الاقتصادية	الرقم
المصدر:	موقع الواب:	البلد: تونس
Le Renouveau	التاريخ 20010-03-09	العدد و [ص]:

Femmes chefs d'entreprises

La voie de l'excellence

Les femmes chefs d'entreprises ont parfaitement adhéré aux acquis accomplis au profit de la femme, en particulier et du promoteur économique en général, et ne cessent de rayonner sur le marché des affaires et dans tous les domaines d'activité, occupant ainsi une place de choix dans le processus d'édification et de modernisation, guidées en cela par leur persévérance sur la voie de l'excellence.

La femme tunisienne chef d'entreprise s'est ainsi intégrée dans un élan national reposant sur des choix politiques, économiques et sociaux de modernisation pour réaliser le développement durable et essentiellement accroître le nombre de créations d'entreprises, soit 70 mille unités à l'horizon 2009.

Il s'agit également de booster les investissements et de créer davantage d'emplois surtout au profit des jeunes diplômés du supérieur.

La Chambre nationale des femmes chefs d'entreprises (CNFCE), créée en 1990, joue un rôle vital dans l'organisation des femmes d'affaires au plan structurel ainsi qu'en matière de valorisation de leurs compétences dans un domaine caractérisé par une concurrence accrue.

La CNFCE aspire ainsi à assurer la continuité entre les différentes générations des promotrices, valoriser les expertises en matière d'encadrement des plus jeunes d'entre elles et à inciter les femmes chefs d'entreprises à s'intégrer dans la vie associative, en vue de leur permettre de jouer pleinement leur rôle au sein de la Chambre nationale des femmes Chefs d'entreprises (CNFCE) et partant, de contribuer à l'enrichissement du tissu économique du pays.

Mme Faouzia Slama, présidente de la CNFCE depuis janvier 2007, considère que «cette structure est l'une des principales réalisations de l'Ere du Changement». La chambre regroupe actuellement plus de 10.000 femmes chefs d'entreprises en Tunisie.

Elle a déclaré que l'intérêt continu du Chef de l'Etat et son souci permanent de réunir les conditions idoines à même d'inciter les promoteurs économiques à créer des projets rentables ne peuvent qu'encourager la femme tunisienne à conquérir le monde des affaires sans peur ni souci d'être confrontée à des problèmes de discrimination, sachant que la législation tunisienne vise pour l'essentiel à ancrer le principe d'équité entre l'homme et la femme en matière de création

de monde des affaires remonte aux années 70, date à laquelle remonte l'organisation de l'activité des femmes chefs d'entreprises après les incitations instituées à leur profit.

Elle a relevé que la femme tunisienne, dont la présence s'est renforcée depuis le Changement, fait montre de témérité dans le domaine des affaires, ce qui a permis l'émergence d'une nouvelle génération de promotrices (petites entreprises).

Cette nouvelle génération est caractérisée par le jeune âge des femmes promotrices, comme en témoigne l'ac-

croissement du nombre des projets créés par les jeunes diplômées du supérieur grâce aux mécanismes d'aide à la création d'entreprises, tels que les pépinières d'entreprises et l'essaimage, notamment à la lumière du partenariat établi entre l'université et l'entreprise économique.

Ce partenariat vise pour l'essentiel à ancrer l'initiative privée et la culture d'entreprise auprès des jeunes promoteurs, (hommes et femmes).

La deuxième caractéristique est l'engouement des jeunes pour les nouvelles technologies de l'information et de la communication (NTIC), les domaines à forte valeur ajoutée et les services (le conseil, les bureaux d'études, la publicité, le secteur audiovisuel, la fabrication de logiciels)

Autant de progrès qui prouvent que la femme tunisienne «a pu dépasser les préjugés concernant les raisons de son échec en raison des tâches domestiques qui lui incombent», contredisant ainsi de telles affirmations.

Le dernier rapport de la Banque Tunisienne de Solidarité (BTS) montre que la solvabilité et la moyenne de la réussite des projets réalisés par des femmes sont supérieurs à ceux enregistrés pour la classe masculine.

Ces indicateurs probants ne sont pas le fruit du hasard, ils résultent de la rigueur et des capacités de compréhension et de flexibilité qui caractérisent la femme au travail.

La femme chef d'entreprise a également adhéré aux mutations que la société tunisienne connaît et a mis à profit l'ensemble des cadres législatif et réglementaires incitatifs et notamment l'existence d'une classe moyenne importante qui a conféré une forte dynamique à plusieurs secteurs.

La présidente de la CNFCE a réaffirmé, dans ce contexte, la volonté de

le pays connaît et l'intégration de l'économie nationale dans le processus de globalisation.

A cet effet, la femme chef d'entreprise est vivement encouragée à utiliser les nouvelles technologies (marketing, informatique de gestion, création d'un site web...), d'autant qu'elle a intégré des domaines prometteurs et s'attelle à exporter sa production, à l'instar de celle relative aux logiciels de gestion et éducatifs.

Un partenaire efficient de l'homme

Le Fonds d'accès aux marchés extérieurs (FAMEX) est venu appuyer les efforts de la chambre à travers le soutien apporté à plusieurs artisanes afin de faire connaître leurs produits, outre l'organisation de leur participation à des manifestations à l'étranger. Le programme de 2008 concernera près de 10 artisanes qui bénéficieront de l'encadrement nécessaire en vue de leur participation prochaine à une rencontre devant se tenir en Allemagne.

La femme chef d'entreprise tunisienne ne s'est pas contentée de son rôle actif à l'échelle locale et nationale mais a également tenu à renforcer son action au double plan régional et international, tant

à travers la participation efficiente aux différentes manifestations ou encore par sa présence dans les structures internationales des femmes chefs d'entreprises.

En effet la CNFCE est membre de l'association mondiale des femmes Chefs d'entreprises (FCME) dont la présidence était assurée par une Tunisienne, actuellement présidente mondiale honoraire avec mandat, et est également membre du conseil arabe des femmes chefs d'entreprise.

La Chambre a par ailleurs créé en 2002 l'association maghrébine des femmes chefs d'entreprises.

Mme Faouzia Slama a déclaré que la dernière rencontre ayant regroupé les organisations patronales tunisienne et française a été une occasion pour suggérer la création d'une structure méditerranéenne des femmes chefs d'entreprises. Mme Laurence Parisot, présidente du mouvement des entreprises de France (MEDEF) avait mis en exergue le rôle de la femme et la place privilégiée qu'elle occupe en Tunisie, ce qui a permis au pays de se construire une image de «pays éminemment moderne».

Mme Slama a encore fait savoir que la chambre élabore actuellement une

de s'arrêter sur leurs préoccupations, les difficultés qu'elles rencontrent et leurs ambitions. Cette étude, financée par le programme de modernisation industrielle (PMI), devrait démarrer en avril prochain pour être fin prête à la fin de l'année 2008.

La femme était et demeurera un facteur primordial dans l'œuvre de développement, d'autant que la Tunisie s'emploie depuis deux décennies à consolider ses acquis. La femme est un partenaire efficient de l'homme et comme l'a précisé la présidente de la CNFCE elle ne recherche «*nullement l'isolement ou la claustration*» par la création d'une structure propre à elle mais tient à tisser des liens afin d'encourager les femmes à aller de l'avant sur la voie qu'elles se sont tracée.

Elle a rappelé, à ce propos, qu'occupant d'ores et déjà des postes et des responsabilités importantes dans le pays, la femme se trouve également en bonne place dans le bureau exécutif de l'organisation patronale et ses différentes autres structures et ce, aussi bien en tant que dirigeante que membre actif.

La répartition sectorielle des domaines d'activités des femmes chefs d'entreprises révèle que le secteur des services et des nouvelles technologies de l'information et de la communication (NTIC) accaparent une part de 37%, talonné par le secteur de l'industrie (33%), suivi du commerce (13%) et de l'artisanat (12%).

Il y a lieu de signaler que la CNFCE est membre du réseau mondial des femmes chefs d'entreprises (FCEM) qui regroupe 40000 femmes d'affaires et est vice-présidente du Rassemblement africain pour le soutien de l'entrepreneuriat féminin (RASEF).

Notons que quatre femmes d'affaires ont été élues au sein du bureau exécutif de l'UTICA, et ce, lors de la tenue du 14^{ème} congrès de l'Union. (TAP)